

## L'industrie gazière interpelle l'Union européenne

**Rencontre majeure biennale du gotha de l'industrie gazière, le congrès du Gaz (11-12 septembre 2013, Paris) aura été marqué par un cri d'alarme du président de GDF Suez devant « l'indifférence » des dirigeants européens à l'égard des opérateurs. Le gaz peut apporter une contribution non négligeable au futur mix énergétique tant français qu'europpéen, ont ainsi plaidé les responsables de l'industrie. Encore faut-il que la concurrence ne soit pas faussée avec les énergies renouvelables (EnR) fortement soutenues par les aides publiques. Cet avertissement a été relayé au niveau européen par d'autres énergéticiens européens (cf. encadré).**

Dès l'ouverture du congrès, Gérard Mestrallet a élevé le ton. « *Il faut sauver les centrales électriques à gaz européennes en rémunérant leurs capacités*, a lancé le P-DG de GDF Suez. *On ne peut pas laisser notre industrie énergétique européenne se détruire en partie, dans le silence et dans l'indifférence* ».

De fait, la demande gazière en Europe s'avère faible ces dernières années en raison d'une baisse générale de la consommation énergétique due à la crise économique, à la concurrence renforcée du charbon (notamment américain) et à la montée en puissance des énergies renouvelables dans la production d'électricité. Un chiffre suffit à mesurer l'ampleur des « dégâts » pour l'industrie européenne de production gazière : ces dernières années, ont été arrêtées des centrales à gaz représentant de 30 à 40 gigawatts (GW) – dont 10 GW pour le seul groupe GDF Suez –, soit 30 fois la puissance de la centrale nucléaire de Fessenheim<sup>1</sup>. Président sortant de l'AFG, Hervé Malherbe, s'est lui aussi inquiété de cette situation : « *C'est un non-sens en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>* – allusion à la réduction de 20 % des émissions d'ici à 2020 au niveau de l'Union européenne – *et de sécurité d'approvisionnement* ».

1. Ndlr : dont le gouvernement a annoncé la fermeture pour la fin 2016.

Nombreux ont été les intervenants à évoquer des risques de pénurie gazière dès l'hiver 2013-2014. « *Les centrales à gaz sont extrêmement utiles pour servir de back-up (renfort en cas de pics de consommation électrique) et feront défaut si on les laisse se fermer* », a souligné Gérard Mestrallet.

Le fait est que le contexte est peu favorable à l'industrie gazière en Europe. Ainsi que l'a relevé Philippe de Ladoucette, président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), depuis 2011 (date du précédent congrès de l'AFG), le gaz est devenu un élément important du mix énergétique... sauf en Europe. La consommation de gaz a baissé de 10 % en 2011 et encore de 3 % en 2012. Les experts de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoient même que ce mouvement va continuer pour atteindre « son plus bas niveau » en 2014.

L'inquiétude était perceptible chez les dirigeants des entreprises gazières. « *Nous assistons à une fragilisation croissante du système électrique et gazier européen* », a noté Olivier Appert, président de l'IFP Energies nouvelles. Évoquant un paysage « *particulièrement tourmenté en Europe depuis plusieurs années* », Bruno Lescoeur, directeur délégué gaz et Europe du sud à EDF, a jugé la situation « *préoccupante* » et insisté sur l'impératif de visibilité pour l'industrie gazière, appelant les autorités publiques à définir un « *cadre stable, clair* ».

« L'hésitation européenne entre la libéralisation d'un côté et l'interventionnisme de l'autre, pour développer les EnR par exemple, conduit parfois à détruire de la valeur économique, a précisé Jacques Percebois, professeur à l'université de Montpellier et directeur du Creden (Centre de recherche en économie et droit de l'énergie). Et c'est le cas pour le gaz : on détruit de la valeur économique en fermant des centrales à gaz récentes ».

Pour autant, les différents participants au congrès du Gaz n'ont pas voulu céder au catastrophisme. Et de vanter les avantages du gaz sur le plan de la performance économique et de la disponibilité, notamment dans le secteur des transports ou du chauffage. D'autres intervenants ont mis l'accent sur les perspectives du gaz renouvelable avec l'injection de biométhane dans les réseaux de gaz : un objectif de 5 % est raisonnable pour 2020, et même 20 % en 2030.

### **Appel des énergéticiens européens pour un freinage des soutiens publics et communautaires aux EnR**

Neuf énergéticiens européens, dont le groupe français GDF Suez, ont appelé le 10 septembre l'Union européenne à « ajuster » le soutien public à la production des énergies renouvelables, pour « limiter l'envolée des factures énergétiques » et assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique européenne. Après avoir lancé « un appel solennel », le 21 mai 2013 au Conseil européen, Gérard Mestrallet, P-DG de GDF Suez et Paolo Scaroni, P-DG du groupe italien ENI, ont présenté le 10 septembre à Strasbourg devant les eurodéputés « des mesures concrètes visant à rebâtir l'Europe de l'énergie », en présence du commissaire à l'Énergie, Günther Oettinger. Figurent également les allemands EON et RWE, les espagnols Gas Natural Fenosa et Iberdrola, l'italien Enel, le néerlandais Gas Terra et le suédois Vattenfall. Leur intervention avait pour objectif d'alerter sur « les risques inhérents » à la politique énergétique européenne actuelle. « En effet, les efforts des énergéticiens pour réaliser les indispensables investissements dans le secteur ont été entravés par l'incertitude sur la rentabilité de ces investissements, en raison notamment de l'absence de cadre politique clair, prévisible et objectif, fondé sur une législation stable et prévisible », estiment les énergéticiens. Et de pointer : la sécurité d'approvisionnement énergétique « n'est plus assurée », les émissions de CO<sub>2</sub> « repartent à la hausse », les investissements dans le secteur « diminuent drastiquement » et les factures énergétiques sont « en forte augmentation ».

### **L'industrie milite pour une recherche scientifique accrue dans le domaine des gaz et huiles de schiste**

Même si « l'exemple américain d'exploitation des gaz de schiste » n'est absolument pas reproductible en Europe, nul n'empêche de procéder à des recherches *in vitro* ou *in vivo* afin d'améliorer les techniques actuellement en vigueur ou d'en trouver de nouvelles. François Kalaydjian, directeur à la Direction des technologies de développement durable de l'IFP Energies nouvelles, avait dirigé en 2012 une étude approfondie visant à établir un programme de recherche sur l'exploitation des hydrocarbures de roches-mères (visant à la fois l'huile et le gaz de schiste). Cette étude menée dans le cadre de l'ANCRE (Alliance nationale de coordination de la recherche pour l'énergie) rassemblait des chercheurs du CNRS, du BRGM, de l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) et de l'université de Grenoble. Plusieurs alternatives à la fracturation hydraulique avaient été évoquées, notamment par effet thermique, par le remplacement de l'eau par des fluides, par chocs électriques etc., toutes expérimentations menées actuellement dans le monde par des laboratoires indépendants ou appartenant à des groupes pétroliers.

Les parlementaires français de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, dans un rapport d'étape rendu le 5 juin dernier, étaient parvenus à une analyse semblable (cf. RDE 613, p. 227). C'est également l'avis de Louis Gallois auteur du rapport au président de la République sur les enjeux économiques et industriels de la France en 2012.

Actuellement, il est impossible de chiffrer le montant des réserves en hydrocarbures de roches-mères que la France recèle dans son sous-sol sans mener des études sur le terrain notamment des analyses sismiques, techniques déjà utilisées dans la recherche de pétrole conventionnel. Thierry Monmont, directeur Exploration-Production à l'Union française des industries pétrolières et ancien de Schlumberger, s'est livré au calcul suivant : un gisement de la taille de celui de Lacq (250 milliards de m<sup>3</sup> de gaz) nécessiterait pour son exploitation un investissement de 35 milliards d'euros d'ici 2024 à contraintes administratives et environnementales constantes, avec les retombées en matières d'emplois et de recettes fiscales conséquentes pour les collectivités locales.

Pour l'instant deux pays européens ont bloqué l'exploration dans ce domaine : la Bulgarie et la France.